

Courriel

Laval, le 3 août 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le 3000 boulevard des Laurentides,
lot 1 178 437à Laval**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 29 juillet, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection 7 août 2009, 2 pages
2. Rapport d'inspection 2 juin 1999, 1 page

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

)

SECTION I

INSPECTION DES NETTOYEURS À SEC

Direction régionale : CCEQ Laval

N° dossier : 7610-13-01-00711-03 No du document : _____

N° du lieu d'intervention (SAGO) : X1300148 N° d'intervention (SAGO) : 300524816

GPS (19T) : NAD 83 _____ Longitude (x) : 45 36 55 57 Latitude (y) : 73 44 24 46

DONNÉES RELATIVES À L'INSPECTION

Date d'inspection : 5/08/09 Heure (début) : _____ Heure (fin) : _____

Type d'inspection : Comptoir Seulement
 1^{re} inspection (diagnostic) _____
 2^e inspection _____
 3^e inspection _____

But de l'inspection : Vérification de la gestion des MDR

Inspecteur/inspectrice : Jennifer Fernuck

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom (raison sociale) : Nettoyeur Michel Forget

Adresse de l'entreprise : 3000 boul. des Laurentides local B

Municipalité : Laval Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel du répondant : _____ Personne contact : _____

Propriétaire du terrain : oui non Nom du propriétaire : _____

Année d'installation de l'entreprise : _____

PERSONNES RENCONTRÉES

Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
		<u>450-625-5057</u>	

Une étude de caractérisation du terrain (sol ou eau souterraine) a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, l'étude est-elle disponible ?
Commentaires : _____ _____
Y a-t-il des sorties d'air (observées sur le bâtiment) ? : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, à quel équipement sont-elles reliées ?
Y a-t-il des taches près des sorties d'air ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Jennifer Serwack
 Inspecteur/inspectrice

5/08/09
 Date

Doreen
 Vérificateur/vérificatrice

2009/08/07
 Date

Envoient leurs vêtements au
 Nettoyeur Daoust, Curé-Labelle



PLACE BELGRADE
 3000, boul. des Laurentides
 Vimont, Laval (Voisin du IGA)
 (450) 629-6475

FICHE D'INSPECTION NET

Date : 99 / 06 / 02
 A M J

N/Référence : 76/0-13-01-00711-05

Nom de l'établissement : Nettoyeur Robi-Art

Rue : 3000 Boul des Laurentides

Ville : Laval

Code postale : H7K 3G5

Personne responsable : Normand Robillard Téléphone : 629-6475

DESCRIPTION DES MACHINES DE NETTOYAGES À SEC

MARQUE	GÉNÉRATION	DATE D'ACQUISITION	CAPACITÉ (LBS)
art 23-24		1990	30

circuit fermé

CONSOMMATION DE PERCHLOROÉTHYLÈNE

Quantité de linge nettoyé : art 23-24 lbs/semaine ou lbs/mois

Quantité de perchloroéthylène utilisé : art 23-24 gal/mois ou litre/mois

DÉCHETS GÉNÉRÉS

TYPES	QUANTITÉ	DESTINATAIRE
Boues	30 gal / 2 mois	art 23-24
Cartouches <i>filtres écologiques</i>	<i>filtres qui se nettoient dans le distillateur.</i>	<i>(c'est 4 cartouches/mois)</i>

ce filtre pas aussi bien que les cartouches

ENTREPOSAGE MATIÈRES DANGEREUSES

NATURE	QUANTITÉ	CONTENANT
Perchloroéthylène	—	
Cartouches	—	
Boues	1/2 de 30 gal	30 gal

Remarque(s) : *machine étanche à circuit fermé. réfrigérée*

INSPECTEUR : H. Ligon DATE 99-06-02

Alain Rochon 09-6-21